

Epinal, le 10 mai 2022

Établissement des Vosges

Le Président



**MONSIEUR LE MAIRE DE
LA COMMUNE DE
CHAVELOT**

Présidence de niveau départemental

Dossier suivi par Chantal Brousse

☎ 03.29.69.55.55 – ✉ chambre.metiers@cma-vosges.fr

Réf. : 2022/88/PDT/012/rc

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre courriel du 27 avril 2022 relatif au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Nous avons le plaisir de vous informer que nous n'avons pas de remarque particulière à formuler sur ce projet.

Nous émettons donc un **AVIS FAVORABLE**.

Vous souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,


Christophe RICHARD



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION GRAND EST

5 Boulevard de la Défense - Espace Partenaires 2^{ème} étage - 57 078 METZ Cedex 3 - 03 87 20 36 80

www.cmar-grandest.fr - contact@cmar-grandest.fr

www.artisanat.fr

Décret n° 2004-1164 du 2 novembre 2004.